

## Chronique de documentation

G. P.

Volume 17, Number 1, 1949

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103150ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103150ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

HEC Montréal

### ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this review

P., G. (1949). Review of [Chronique de documentation]. *Assurances*, 17(1), 36–47. <https://doi.org/10.7202/1103150ar>

## Chronique de documentation

par

G. P.

36

**Business Year Book.** A study of the Canadian Market, domestic and export. MacLean-Hunter Publisher Company, Limited. Toronto.

Êtes-vous curieux de savoir la population de Paris, Ontario, le nombre de succursales de banque, d'appareils de radio, de magasins, de ménagères qu'on y trouve. Voulez-vous aussi connaître le nom du secrétaire de la Chambre de Commerce, les origines de la population, le nombre d'usines et d'ouvriers ? Vous intéresse-t-il d'apprendre que c'est « the prettiest town in Canada » ? Avec un pareil nom comment voulez-vous qu'il en soit autrement ? D'un autre côté, si la province de Québec vous intéresse, on vous donnera des chiffres qui vous convaincront de ce que vous voudrez.

Vous trouverez dans cet annuaire les statistiques les plus récentes sur le Canada, ses initiatives, ses faiblesses, son avenir. En somme, voilà un excellent ouvrage de documentation, superficiel, mais utile, qui accueille les chiffres fournis par l'Office Fédéral de la Statistique et les classe de manière différente, plus vivante et plus adaptée aux besoins immédiats de l'homme d'affaires. C'est par là que cet annuaire peut servir.

**Les assurances de responsabilité professionnelle** par M. Jean Sapin. Librairie du Recueil. Sirey. Paris 1938.

Avec l'ouvrage de M. Sapin, on aborde un sujet très spécialisé: la responsabilité naissant de l'exercice de fonc-

tions professionnelles. Après avoir étudié théoriquement les rapports entre responsabilité et profession, la nature de la responsabilité professionnelle et les caractéristiques de l'assurance de responsabilité professionnelle, l'auteur aborde les principales assurances de responsabilité professionnelle. Voici celle qu'il présente: assurances des notaires, avoués, huissiers, conservateurs des hypothèques, trésoriers payeurs généraux, maires, agents d'assurances et courtiers, avocats, experts-comptables, médecins et chirurgiens, pharmaciens, professions industrielles et commerciales, exploitants de fêtes foraines, entrepreneurs de transports, coiffeurs, agriculteurs, maréchaux ferrants, architectes, instituteurs, hôteliers, garagistes. Dans chaque cas, M. Jean Sapin étudie l'étendue de la responsabilité et celle de l'assurance.

37

Cet ouvrage contient également une bibliographie élaborée, qui en fait un bon instrument de travail pour celui qu'intéressent les études comparées.

**Charpente et menuiserie, chauffage et ventilation, hygiène et plomberie**, par Ludger Robitaille, architecte et Louis A. Bélisle, professeur à l'École de Commerce de l'Université Laval. Bélisle, éditeur, 2-4, rue St-Jacques, Québec.

Patiemment, M. Bélisle accumule les textes de première utilité pour le praticien, le commis, l'homme d'affaires, le technicien. Nous nous inclinons devant sa compétence, sa ténacité et son esprit de travail. Il est un exemple à citer à ceux qui veulent aider les autres à mieux travailler. Cette fois, en collaboration avec M. Ludger Robitaille, il nous apporte les trois petits ouvrages mentionnés plus haut. Ouvrages élémentaires où la technique du métier est exposée en termes simples, avec un vocabulaire qui s'efforce de s'adapter aux besoins de chacun. Abondamment illustrés, ils présen-

tent les méthodes propres à notre pays, inspirées comme on sait, de celles qui prévalent aux Etats-Unis. L'initiative est intéressante en ce qu'elle présente, à la portée des francophones, les détails de métiers qui, sans être complexes, ont leurs secrets, qu'on demandait jusqu'ici de pénétrer à des gens qui n'avaient de l'anglais qu'une très vague connaissance. Ils y accédaient plus ou moins par le truchement d'une langue bâtarde et d'une affreuse pauvreté où tous les genres d'anglicismes cohabitaient: forme, vocabulaire, sens. Il faut savoir gré aux deux auteurs de leur collaboration à une littérature technique, adaptée aux besoins de notre pays, sans oublier la Société Canadienne de Technologie qui a rendu l'exécution possible.

**The Government of Canada**, par R. MacGregor Dawson. The University of Toronto Press. Toronto 1947.

M. Dawson est professeur d'économie politique à l'Université de Toronto. Il dédie l'ouvrage à ses élèves. Voici comment il le présente:

*"It is a disturbing fact that until a year or two ago no comprehensive book on the government of Canada had ever been written. The nearest approach had been a few slim and dreary volumes on Canadian "civics" for use in the high schools, some excellent work on Canadian constitutional history, and several collections of government documents and allied material dealing with constitutional questions. The great obstacle in the way of preparing a more ambitious account of Canadian government has been the dearth of specialized studies on various phases of the subject which would provide a fund of secondary material and ease the burden of research among the primary sources. Progress along these lines during the past twenty years has been slow,*

*but by no means negligible, and as a result the task, while still formidable, has been greatly lightened. »*

L'ouvrage de M. Dawson a six cent soixante-deux pages. Ce n'est donc ni une introduction, ni un aperçu, ni un à-peu-près. On peut le conseiller à ceux qui veulent comprendre le fonctionnement des Chambres, du gouvernement, de la distribution des pouvoirs entre les provinces et le gouvernement fédéral, l'organisation des partis et leurs problèmes. Ils y trouveront une étude sérieuse d'une question aride, mais non sans intérêt. A la fin du volume, M. Dawson a réuni des documents relatifs à l'acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867 et à ses amendements de 1871, de 1886, de 1915, de 1940 au sujet de la loi de l'assurance-chômage et à ceux de 1946 qui ont reconnu une nouvelle base de représentation sur la base de la population. Le livre se termine avec une table alphabétique élaborée.

39

**Initiation à l'économie politique, avec applications au Canada,**  
par François-Albert Angers. Editions Fides, Montréal.  
\$2.00.

M. Angers nous apporte avec son livre une étude intéressante, quoique élémentaire, de l'économie politique, avec des applications au Canada, comme le titre le dit. Dans sa préface, M. Angers se défend de présenter « son premier ouvrage au public canadien-français ». Comme il l'écrit ce texte « sur les notions fondamentales de l'économie politique ne lui était pas destiné, même il est inévitable qu'il l'atteigne une fois imprimé ». C'est un cours que M. Angers a préparé pour les secrétaires de la Chambre de Commerce de la province de Québec. L'auteur s'est efforcé, dit-il, de condenser le sujet « de façon à donner le maximum de substance digestible dans l'espace alloué ». Qu'on lise le livre et l'on verra que M. Angers a atteint le but qu'il se proposait. Il a réuni

en une langue claire des notions précises et assez étendues sur un sujet que tout le monde croit connaître, parce que tout le monde en parle et parce que chaque jour les mêmes problèmes se posent.

Nous recommandons fortement cet ouvrage au lecteur et nous espérons que M. Angers nous apportera bientôt le livre qui résumera son remarquable enseignement de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

40

**Les responsabilités civiles diverses et le contrat d'assurances**, par Léon de Riedmatten. Editions de l'Observateur 6, route de Rueil, 6, Versailles.

L'auteur commence ainsi son introduction, sous le titre « Importance de la responsabilité civile »: « A mesure qu'une civilisation se développe, les rapports sociaux deviennent plus complexes, et l'activité de chacun risque davantage de nuire à ses semblables. Il devient de plus en plus difficile d'agir sans nuire.» Et voici quelques-unes des responsabilités qu'étudie M. de Riedmatten dans son ouvrage de quelque deux cents pages: responsabilité de son fait personnel, du fait des animaux, responsabilité de l'aubergiste, des artisans, du fait d'autrui, du fait d'un préposé, des instituteurs, des parents, du propriétaire des bâtiments, du gardien, des sportifs, des médecins et chirurgiens, des notaires.

Avec cette étude, on pénètre dans un champ presque illimité. Elle peut intéresser ceux qui ont l'esprit curieux, même si le sujet traité ne l'est forcément pas au point de vue du Canada.

**L'expertise en automobile et en matériel industriel**, par J. Lainet. L'Argus, 2 rue de Châteaudun, Paris.

Voilà un ouvrage qui permet de voir quelles sont les idées et les méthodes françaises en expertise d'automobile

et de matériel industriel. Il ne faudrait pas y chercher des recettes et des procédés immédiatement utilisables au Canada, cependant.

**Le programme d'études C. L. U.**, publication de l'Institut des Assureurs-Vie agréés du Canada. Toronto, 1, Ont.

« Le droit de décerner le titre et la désignation d'assureur-vie agréé (C.L.U.) a été attribué à l'Association des assureurs-vie du Canada par sa charte fédérale, qu'elle a obtenue en 1924 », lit-on dans la petite brochure qui contient le programme d'études de l'Institut. Agé déjà d'un quart de siècles, celui-ci rend des services incontestables puisqu'il invite à l'étude des agents laissés jusque là dans l'ignorance à peu près complète de leur métier. Il les dirige aussi dans leurs travaux et leur remet un diplôme, dont on exagère peut-être un peu la valeur, versant en cela dans une publicité qui est l'essence même de l'assurance sur la vie au Canada. L'enseignement existe, cependant, et il est utile. Ceux qui s'y intéressent pourront en connaître la portée et la nature en lisant cette brochure publiée dans les deux langues.

41

En tout esprit de collaboration, nous signalons aux traducteurs et aux diplômés, qui s'intéressent à l'œuvre, des choses un peu étonnantes comme celles-ci dans le texte français de 1947: <sup>1</sup>

« 1. (b) Résumez *cinq stratagèmes* qu'un assureur peut utiliser pour l'aider à transformer *une mauvaise habitude* en une meilleure et donnez une démonstration de chacun. »

« 4. — Donnez une courte *présentation pour la prospection*, que vous utiliseriez dans chaque cas suivant:

(a) Un ami intime.

---

<sup>1</sup> Les italiques sont de nous.

(b) Un *centre d'influence* dans une agence de publicité, que vous venez de rencontrer.

(c) Un assuré auquel vous venez de livrer une police ».

« 5. — Résumez cinq différents *appels à la conclusion* que vous essayeriez . . . ».

42 Vraiment, il y a là de quoi faire rigoler doucement tout candidat à l'examen qui a un tant soit peu le sens de l'humour.

**Provincial Underwriting Results of Fire and Casualty Insurance Companies operating in Canada - 1948.** Results of 1947. Stone & Cox. Toronto. \$10.00.

Recueil bourré de chiffres, où l'on ne trouve malheureusement que le rapport des sinistres aux primes souscrites. Nous aurions souhaité y voir surtout le rapport aux primes gagnées — lequel est plus juste. Malheureusement, semble-t-il, la chose n'est pas possible pour l'ensemble du Canada et pour chaque province à cause de la manière différente de procéder de chaque service. Tel quel, ce petit ouvrage est intéressant parce qu'il montre les résultats des sociétés dans chaque province, par groupe d'assurances et de sociétés. Voici, par exemple, ceux de l'assurance-automobile pour l'exercice 1947, dans Québec, Ontario et l'ensemble du Canada, dans le cas du groupe de la Phoenix Assurance Company:

|                | Ontario  |                | Québec           |                 | Totals           |                 |
|----------------|----------|----------------|------------------|-----------------|------------------|-----------------|
|                | premiums | Losses written | premiums written | Losses incurred | premiums written | Losses incurred |
| incurred       |          |                |                  |                 |                  |                 |
| Phoenix of     | \$       | %              | \$               | %               | \$               | %               |
| London Gr.     | 383,995. | 54.97          | 227,723.         | 56.74           | 1,290,070.       | 64.76           |
| London G. & A. | 203,871. | 46.09          | 67,892.          | 82.37           | 540,860.         | 68.56           |
| Phoenix Assce. | 102,947. | 57.20          | 132,288.         | 46.25           | 498,011.         | 63.81           |
| Union M. & G.  | 77,177.  | 75.43          | 27,543.          | 43.95           | 251,199.         | 58.46           |



**How to Sell...** Fidelity Bonds 1 and 2. Agents' Extension Course. Booklets No. 19820 et Personal Hospital Expense. Booklet No. 21. Lumbermens Mutual Casualty Company. Mutual Insurance Building, Chicago 40 — U.S.A.

Cette puissante société mutuelle continue la publication de son cours par correspondance sur les assurances, qu'elle met à la disposition de ses agents et du public. La manière de procéder est celle que nous avons déjà mentionnée et dont nous avons fait l'éloge. Quand donc nos sociétés à primes fixes feront-elles de même au Canada ?

43

**Encouragement to industrial expansion in Canada.** Department of Reconstruction and Supply. Ottawa.

On trouve dans ce document officiel des détails précis sur l'œuvre accomplie par le Ministère de la Reconstruction au Canada durant la guerre pour faciliter l'expansion industrielle formidable qui s'est manifestée de 1942 à 1945 particulièrement. Le rapport indique également le barème des dépréciations accordées pour engager le capital à se lancer dans des entreprises qui, nécessairement, devaient être temporaires et l'effort d'adaptation après la guerre. Voilà un document intéressant sur un aspect important de l'histoire économique de la dernière guerre. Et c'est pourquoi nous le mentionnons ici.

**Canadian Life Policy Conditions.** Stone & Cox. Toronto, 229 Yonge Street. \$2.50.

Voilà un petit bouquin que chaque année Stone & Cox font paraître à Toronto, à l'usage de ceux qu'intéresse l'assurance sur la vie. Au début, on y lit cette phrase qui résume l'objet du livre: « This book is for the use of Life Insurance Agents and Officials, in bringing to the public a clear and

simple explanation of the conditions and provisions which govern policies issued by Life Insurance Companies and Fraternal Societies operating in Canada ». Voici la table des matières:

44

Family Income Benefit.  
 Settlement Options.  
 Total Disability Provisions.  
 Double Indemnity Accident Benefit.  
 Group Insurance.  
 Life Policy Conditions.

En somme, un recueil très simple mais utile, qui complète les tables d'assurance-vie de Stone & Cox.

**Les publications de National Fire Protection Association.**  
 60 Battery March Street. Boston 10, Mass. U.S.A.

Et d'abord « Churches are Burning » ! Hélas ! nous en savons quelque chose dans la province de Québec. Certaines sont protégées par extincteurs automatiques. Elle dureront. Mais que d'autres, parmi les plus charmantes — humbles témoignages d'une époque où l'on avait un goût harmonieux — ou, parmi les plus laides, ont disparu, la proie des flammes. Les églises brûlent, qu'elles soient consacrées au culte catholique, protestant ou hébreu. Toutes brûlent et il ne reste qu'un tas de pierre ou de débris calcinés. La brochure de la National Fire Protection Association étudie froidement les causes des sinistres, apporte des statistiques sur la nature de la construction et la sécurité, ainsi que des conseils sur la surveillance à exercer. Voici quelques-uns des sujets étudiés: les poêles, les fournaies, l'électricité, l'incendie criminel, la négligence des fumeurs, le risque de contiguïté, les chandelles, les réparations, la décoration en matériaux trop combustibles. Enfin, des suggestions pour l'isolement et les moyens rapides d'extinction.

Voilà une brochure à mettre entre les mains des marguilliers, des syndics, des curés qui aiment leur église et veulent la conserver.

**L'assurance du risque locatif, de la perte des loyers et de la privation de jouissance**, par Albert Odillon. L'Argus, 2, rue de Châteaudun, Paris, IX.

Directeur de la Compagnie « La Suisse » et professeur à l'École Polytechnique d'assurances, M. Odillon est un homme qui est à la fois très près de la pratique et de la théorie des assurances. C'est pourquoi son livre est intéressant pour ceux qui se préoccupent de la tendance qu'ont les assureurs, depuis quelque temps, d'appliquer les stipulations du code civil au sujet de la responsabilité du locataire envers le propriétaire en cas d'incendie.

45

Voici, dans l'ensemble, le programme que s'est tracé l'auteur: généralités sur le risque locatif, le code civil et le risque locatif, responsabilité du sous-locataire, responsabilité de l'usufruitier, responsabilité du locataire en meublé et du voyageur à l'hôtel, responsabilité des fermiers et métayers, l'assurance du risque locatif, la renonciation au risque locatif, la tarification, le règlement des sinistres.

Comme on le voit, il y a là une étude d'ensemble faite au point de vue français, mais qui sera utile à ceux qui se demandent comment on pourrait protéger le public au Canada contre un risque véritable, reconnu par la loi, mais méconnu jusqu'ici par l'assurance.

**L'expertise en matière d'assurance-incendie et la notion de valeur dans l'expertise des biens**, par Marcel Foucault et Maurice Dambreville. L'Argus, 2 rue de Châteaudun, Paris IXe.

Voici, dans l'ensemble, la portée de cette brochure de soixante-sept pages, qui a pour objet de présenter au public

français la nécessité de faire l'évaluation des biens antérieurement au sinistre, afin d'éviter le risque que présente la règle proportionnelle en particulier.

46

Chapitre I: le contrat d'assurance-incendie. Chapitre II: l'expertise après incendie. Chapitre III: le rôle de l'expert. Chapitre IV: l'insuffisance des capitaux assurés et les moyens d'y remédier. Chapitre V: l'estimation préalable. Chapitre VI: la règle proportionnelle. Chapitre VII: la responsabilité locative. Chapitre VIII: la notion de valeur dans l'expertise des biens.

Quoique hâtive, cette étude est intéressante parce qu'elle pose le problème aussi bien pour l'assuré que pour le courtier d'assurances lui-même, à qui incombe le soin de diriger l'assuré. Or, ce problème n'a jamais été aussi grave que durant la période d'inflation que nous traversons.

**L'assurance contre l'incendie, sa technique, sa pratique**, par Michel Gauthier. Editions de l'Observateur, 6 route de Rueil, Versailles. France.

M. Gautier est attaché technique à la direction de la Mutuelle du Mans. Le groupe du Mans est important dans les milieux d'assurances en France. Je crois que c'est même l'un des groupes mutuels les plus actifs. Aussi M. Gautier est-il bien placé pour présenter une étude d'ensemble sur l'assurance contre l'incendie en France. Son livre est divisé en trois parties: 1 — aspect général et technique de l'assurance contre l'incendie. 2 — le contrat. 3 — le sinistre (incendie). En appendice, on trouve le texte de quelques polices-type, le texte des conditions générales et un excellent index alphabétique.

Signalons en particulier le chapitre IV de la première partie qui a trait à la tarification.

Ouvrage de caractère essentiellement pratique, ce livre de trois cent cinquante pages peut être utile à ceux qui cherchent du vocabulaire et des idées sur ce qui se fait ailleurs. C'est avant tout un manuel technique.

**A guide to better letters.** Edition de la Glens Falls Insurance Company, Glens Falls, N. Y.

« Yours for the asking ». Voilà ce qu'il faut dire de cet opuscule de soixante pages, destiné aux agents qui veulent améliorer la qualité de leurs épîtres. Nous leur conseillons de le faire venir. Ils y trouveront des conseils, des règles de grammaire, du vocabulaire technique, des définitions et une rapide étude des difficultés du langage.

47

Veut-on avoir une idée de l'utilité pratique de la brochure. Voici une définition de « Assigned Risk Plan », cette expression peu connue dans notre province, mais répandue ailleurs.

« Assigned Risk Plan : The claim experience of some insureds with respect to casualty lines (Workmen's Compensation or Automobile Liability as examples) is so poor that no company is willing to accept the business. To make coverage available, especially where the insured is required by law to carry such form of insurance, an assigned risk plan operates to cede to companies these accounts in proportion to the volume of business transacted in the state ».